



Cif Professionnel Détergent Dégraissant Puissant



Cif Professionnel Détergent Dégraissant Puissant

Description produit

Cif Détergent Dégraissant Puissant est un dégraissant liquide prêt à l'emploi pour enlever rapidement les graisses et les salissures. Il est sans parfum et n'attaque pas l'aluminium. Il convient parfaitement pour toutes les surfaces en cuisine telles que les plans de travail, les plaques de cuisson, les hottes, les petits matériels et les portes.

Avantages

- Action rapide et efficace sur les graisses
- Formule adaptée pour un usage sur l'aluminium
- Sans parfum

Pro Formula

Un environnement parfaitement propre est l'élément indispensable pour une expérience client réussie. Pro Formula par Diversey vous offre une gamme complète de produits de nettoyage formulés spécialement pour les professionnels associée à des marques de confiance pour vous apporter les meilleurs résultats dès la première utilisation. L'esprit tranquille, vous n'avez plus qu'à vous concentrer sur votre cœur de métier.

Préparez-vous à faire des affaires !

Cif Détergent Dégraissant puissant

Application

Cuisine

Mode d'emploi

1. Pulvériser le produit de façon homogène sur la surface.
2. Nettoyer à l'aide d'une chiffonnette ou d'une éponge.
3. Rincer à l'eau claire.

Food Safe Solutions

Les produits Pro Formula sont utilisables en toute sécurité sur l'ensemble des zones de préparation alimentaire.



Apparence	pHpure	Odeur
Liquide limpide jaune	>12.5	Sans parfum

Produit	Conditionnement	CodeArticle
Cif Détergent Dégraissant Puissant	6 x 750 ml	7517913

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité, accessible sur Internet : <https://sds.sealedair.com/>

Uniquement pour un usage professionnel

Stockage : conserver dans son emballage d'origine, fermé, à l'abri des températures extrêmes.

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.
La fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.

